

6.00 crédits	60.0 h + 12.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Cleppert Caroline ;Delmez Françoise ;Ledent Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'enseignement porte sur les principaux concepts et les méthodes d'analyse qui introduisent à la logique économique et sur lesquels sont fondées les réponses apportées par la science économique contemporaine aux problèmes de la rareté. Par leur nature même, les problèmes sont " concrets ". Il ne s'agit cependant pas d'un cours d'actualité économique. L'analyse des problèmes économiques de la société requiert des instruments de réflexion, à savoir des concepts dont le degré d'abstraction variera avec les questions appréhendées. Plutôt que d'opposer la théorie à la pratique, le cours a pour objectif d'apprendre à se servir de la théorie pour expliquer les faits concrets. S'adressant à des futurs juristes, l'enseignement est conçu comme étant la seule formation universitaire en la matière. Les relations existant entre le droit et l'économie sont mises en évidence à l'aide d'exemples concrets. Le cours est dispensé sous forme d'enseignement magistral, prolongé par des monitorats. Il peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques. Le syllabus doit être fourni au début du semestre d'enseignement
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Connaître/ comprendre</p> <p>Connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit positif belge, l'impact sur celui-ci des normes européennes et internationales et les traits essentiels de certains systèmes étrangers.</p> <p>1</p> <p>1.6. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.</p> <p>Appliquer</p> <p>Appliquer le droit, c'est-à-dire passer de l'abstraction de la norme aux faits concrets et inversement et donc pouvoir apporter des solutions argumentées à un problème juridique diagnostiqué de manière autonome.</p> <p>2</p> <p>2.3. Etre capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.</p> <p>S'ouvrir</p> <p>S'ouvrir aux autres, aux autres sciences humaines, aux relations qu'elles entretiennent avec le droit et, le cas échéant, à d'autres cultures juridiques ou au monde professionnel.</p> <p>6</p> <p>6.2. Connaître et comprendre les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est organisée à chacune des 3 sessions, conformément aux dispositions réglementaires. L'examen est écrit et comporte des questions à choix multiples ET des questions ouvertes. EN fonction des circonstances, l'examen sera éventuellement distanciel, selon les mêmes modalités. Durant la session de janvier, des points bonus peuvent être accordés en fonction de la participation de l'étudiant à une série de QCM effectuée avant chaque séance de travaux pratiques.
Méthodes d'enseignement	Exposés magistraux en auditoire et/ou comodal (1er quadrimestre, mardi et jeudi, 8h30 - 10h30) et séances de travaux pratiques (voir les valves pour l'horaire). Du matériel vidéo, podcast et slides animés font également partie des méthodes d'enseignement
Contenu	Le cours se donne par exposés magistraux et séances de travaux pratiques. En fonction des circonstances (sanitaires par exemple), les séances de cours sont le cas échéant données en comodal (présentiel ET distanciel en simultané). La répartition des étudiants se fait conformément aux règles données par la faculté. Les séances de TP se feront a priori en présentiel, selon des modalités adaptées en fonction des circonstances. Du matériel didactique sous forme de vidéos, Podcasts et slides animés est également disponibles sur Moodle. Le cours aborde les outils de base utilisés en économie afin de comprendre le fonctionnement d'une économie, tant au niveau microéconomique que macroéconomique. Dans tous les cas, du temps est consacré à l'explication des concepts de base, mais aussi à des exemples concrets de même qu'aux liens existants entre les concepts abordés.

Ressources en ligne	L'ensemble des slides présentés au cours est disponible en ligne sur Moodle et disponible au service cours en fonction de la demande. Des vidéos, Podcasts et slides animés seront également disponibles et font partie du cours. Un bon manuel d'économie est également recommandé (voir bibliographie)
Bibliographie	Un bon ouvrage de référence en économie aidera l'étudiant à la compréhension des concepts. Le cours suit une partie des chapitres de l'ouvrage de Mankiw, G et M. Taylor, Principes d'économie, de Boeck. Tous les détails et d'autres sources sont présents sur Moodle.
Autres infos	Tous les détails du cours et le matériel nécessaire se trouvent sur la page du cours dans Moodle. L'étudiant y trouvera également des corrigés des examens et un exemple de questionnaire.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	6		